

UQAR-INFORMATION

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

18e année, numéro 13

Lundi, 1er décembre 1986

Pour les étudiants de l'UQAR

Projet d'une politique du français écrit

Combien de fois avons-nous entendu des remarques et des critiques sur les difficultés d'expression écrite de certain-e-s étudiant-e-s universitaires? Bien souvent, les cris d'alarme jaillissent avec plus d'éclat que les mesures appropriées. Des professeurs s'interrogent sur les solutions pour améliorer la situation.

Une dizaine de professeurs de l'UQAR, provenant de différentes disciplines, se sont réunis le 12 novembre dernier pour faire le point sur la question de la qualité du français écrit chez les étudiants de l'Université. Le directeur du Département de lettres, Guy Simard, a eu l'initiative d'organiser cette rencontre. Il explique la problématique.

"A la réunion, les participants ont débattu certaines questions. D'abord, est-il vrai qu'un bon nombre d'étudiants universitaires ont de sérieux problèmes d'expression écrite?" Consensus chez les participants: il y a effectivement des difficultés d'expression écrite chez un certain nombre d'étudiants, et ce dans tous les programmes. Des difficultés sont notées à tous les niveaux: de l'orthographe d'usage à la cohésion du texte, en passant par la syntaxe, la sémantique et la précision du vocabulaire.

Ensuite, l'Université a-t-elle l'obligation de s'assurer que ses diplômés ont une maîtrise suffisante de la langue écrite? "Oui", disent les professeurs. Et il semble possible, par des tests

Français écrit

appropriés, de déterminer un seuil minimal de compétence en français écrit puisque d'autres universités (UQAM, Montréal, Laval, UQTR et UQAC) ont élaboré des instruments d'évaluation. A l'UQAR même, le Module PREP (préscolaire-primaire) fait passer à ses étudiant-e-s un test de français écrit.

Enfin, est-il possible de déterminer une politique commune du français à l'UQAR? Les professeurs participants ont convenu de proposer des éléments allant dans le sens suivant:

- les étudiants et étudiantes sont avertis, au moment de l'admission, que la réussite du test de français écrit est une condition d'obtention du diplôme postulé;
- tous doivent passer un test de français écrit dans les semaines qui suivent leur première

inscription à un programme d'études;

- ceux et celles qui ne réussissent pas le test sont invités à suivre des cours de perfectionnement en français écrit. Ces cours sont crédités et peuvent être pris comme cours libres;
- les étudiant-e-s qui n'ont pas réussi le test doivent se présenter à un second test, avant la fin de leur programme d'études.

Selon Guy Simard, "il ne s'agirait pas d'éliminer des candidats, de faire une "chasse aux sorcières" contre ceux et celles qui font des fautes. Il s'agit ici de détecter les personnes qui ont des difficultés en français écrit et de proposer des activités qui les aideraient à s'améliorer. Il y a sans doute moyen de faire quelque chose".

Pour le moment, cette ébauche de politique n'est pas en vigueur. Les professeurs intéressés veulent d'abord faire une consultation plus large et ensuite soumettre à la Commission des études un projet de politique, qui pourrait alors être adopté officiellement.

Donc, les directeurs et directrices des modules et des comités de programme de l'UQAR ont reçu une invitation à soumettre ce projet de politique à leur conseil ou comité. Ils devront ensuite transmettre leurs commentaires au directeur du Département de lettres, monsieur Guy Simard, avant le 15 décembre. C'est un dossier à suivre.

Quelques statistiques

● En 1985-1986, l'UQAR a effectué des achats pour une somme de 2,3 millions de \$. 57% de ces achats (1,3 million \$) sont faits dans la région. Une portion de 34% provient des autres régions du Québec, 4,5% ailleurs au Canada, 4% des États-Unis, et 0,1% des autres pays.

● Grâce à une grande préoccupation de tout le personnel de l'Université pour limiter les dépenses téléphoniques, l'UQAR a pu, depuis deux ans, diminuer de 23% le budget consacré à l'équipement téléphonique et aux interurbains. En effet, le budget pour les dépenses téléphoniques est passé, entre 1983-1984 et 1985-1986, de 219 700 \$ à 169 600 \$.

● Dans le réseau de l'Université du Québec, l'UQAR est la constituante où la part des dépenses de fonctionnement attribuée au secteur "enseignement et recherche" est la plus grande, avec 66%. Le pourcentage des dépenses de fonctionnement du secteur "terrains et bâtiments" représente 8,3% des dépenses de l'UQAR, contre une moyenne de 13,7% dans l'ensemble du réseau.

Ce sont là quelques-unes des statistiques que l'on retrouve dans le rapport annuel du vice-rectorat à l'administration et aux finances de l'UQAR, pour l'année 1985-1986. Ce rapport a été déposé par le vice-recteur Bertrand Maheux, à la dernière réunion du Conseil d'administration, le 21 novembre.

Sur des dépenses de fonctionnement de 18 850 000 \$, l'UQAR accorde 12,2 millions à l'enseignement, 246 000 \$ à la recherche (ce qui ne comprend pas les subventions de recherche externes), et 6,4 millions pour le soutien. L'Université a consacré 202 000 \$ pour le renouvellement et l'acquisition d'équipement et 194 000 \$ pour l'amélioration et la transformation des bâtiments.

● Le rapport nous apprend aussi qu'un projet est à l'étude pour rénover la "maison rouge", en face de l'Université, dans le but d'en faire un comptoir unique pour les petites et moyennes entreprises de la région. Des organismes comme le CAMPE et le CIRAST pourraient alors déménager leurs bureaux dans cette bâtisse. Une demande de subvention a été présentée à l'Office de planification et de développement du Québec à ce sujet.

● Par l'entremise de son directeur, Jean Desrosiers, le Service des approvisionnements de l'UQAR fait partie d'un Regroupement des gestionnaires des achats des universités du Québec. Ce regroupement permet un meilleur pouvoir d'achat aux universités, pour des marchandises comme: les disquettes, les cassettes vidéo, les lampes de projection, les formules tabulatrices, la poudre sèche, les enveloppes et les équipements sportifs.

● Le personnel du Service des finances a connu une situation assez particulière au cours de l'exercice 1985-1986. Jusqu'à 30% des effectifs étaient composés de sur-

numéraires et de remplaçants. Un comité devrait soumettre sous peu des recommandations pour restructurer les tâches au sein du service et combler les postes vacants par du personnel régulier.

● L'utilisation intensive de la presse AM, au service de reprographie, et les restrictions dans la location d'appareils à photocopier, ont permis de diminuer de 4000 \$ les frais de reprographie en 1985-1986, par rapport à l'année précédente. Pourtant, l'Université a produit 200 000 copies de plus, passant de 9,1 millions à 9,3 millions de copies.

● Grâce à son système de bi-énergie (électricité et huile à chauffage), l'Université a réussi à économiser en 1985-1986 dans les coûts de chauffage des bâtiments. Ainsi, pour l'ensemble des dépenses d'énergie, il en coûtait à l'UQAR 7,60 \$ par mètre cube brut, en 1985-1986, contre 7,70 \$ l'année précédente et 7,90 \$ il y a deux ans. L'UQAR devance donc les quinze autres Universités, Écoles ou Instituts d'enseignement supérieur, de tout le Québec.

Le vice-recteur à l'administration et aux finances, monsieur Bertrand Maheux, tient à signaler que les résultats obtenus pour maintenir les dépenses de soutien à un niveau acceptable, considérant la conjoncture, sont dûs à la collaboration de tout le personnel.



ALIMENTS ET PRODUITS NATURELS

99 Rouleau
Rimouski G5L 5S4 tel [418] 723-0355

ALIMENTS ET PRODUITS NATURELS

ALIMENTS DE BASE,

COSMÉTIQUES,

LIVRES,

ETC.

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS.

Réunion du 21 novembre

Échos du Conseil d'administration

● Combien coûterait l'asphaltage de l'aire de stationnement située à l'ouest de l'Université? Le vice-recteur à l'administration et aux finances effectuera bientôt, avec le Service des terrains et bâtiments, une étude sommaire sur cette question. On sait que ce grand stationnement est le seul à ne pas être asphalté, et que plusieurs utilisateurs maugréent durant certains mois de l'année contre les trous et la boue. La Commission de vie étudiante recommandait dernièrement au Conseil d'administration de l'Université de paver ce stationnement. Selon le vice-recteur Bertrand Maheux, "en plus de l'asphaltage, il faut calculer les coûts de drainage souterrain. Aussi, il faut voir les possibilités de financer ce projet. Présentement, au Ministère de l'enseignement supérieur, l'asphaltage d'un stationnement est loin d'être dans les priorités! La principale solution envisagée serait de vendre des vignettes de stationnement aux utilisateurs, comme cela se fait au Cégep de Rimouski et à l'hôpital. Notre étude présentera des données dans ce sens".

● Le projet de construction d'une garderie sur le terrain de l'Université, tel que présenté par la Garderie populaire de Rimouski, pourrait être entrepris dès le début de l'année 1987, si tout se déroule comme prévu. Finalement, le terrain choisi pour cette construction est celui situé au nord-est de l'Université, près de la "maison Rouge". Les coûts de creusement (fondations) et de connexion (égoût, aqueduc, électricité) y seront moindres que si le bâtiment était construit derrière l'Université.

● Le Conseil d'administration a décidé de faire parvenir une motion de félicitations à la Chambre de commerce de Rimouski, qui a reçu le trophée de la "Chambre de commerce de l'année au Québec", pour l'ensemble de ses activités. Elle a été choisie parmi 218 chambres locales et 30 chambres régionales. Le prix lui a été attribué lors du Congrès annuel de la Chambre de commerce du Québec, tenu à Hull, au début de novembre.

● Le mandat de Guy Massicotte au poste de recteur se termine à la fin du mois d'août 1987. Monsieur Massicotte est en période de réflexion concernant un éventuel renouvellement de son mandat, d'une durée de cinq ans. Il a annoncé qu'il présenterait sa décision finale à la réunion du Conseil d'administration du mois de mars. Quoi qu'il advienne, il est prévu, à la fin d'un mandat à ce poste, qu'une consultation soit organisée dans l'Université, au printemps, afin d'évaluer le potentiel des candidats qui voudraient se présenter.

● Berthe Lambert, professeure au Département d'économie et de gestion, a été nommée membre du Conseil national de la recherche du Canada. Nous y reviendrons.

● Trois professeurs feront leur entrée au Conseil d'administration de l'UQAR au cours des prochains mois. Il s'agit de Suzanne Tremblay, du Département des sciences de l'éducation, de France Ruest et de Richard-Marc Lacasse, tous deux du Département d'économie et de gestion. Leurs noms ont été acheminés au gouvernement du Québec, afin de recevoir l'approbation nécessaire.

● L'École d'été de l'UQAR, qui a reçu 175 étudiants anglophones l'été dernier, est en difficulté. Il est probable que l'École continue ses activités l'été prochain, pour respecter les engagements, mais rien n'est certain pour les années suivantes. Le problème? C'est que le Secrétariat d'État exige une moyenne de 1 professeur par 15 étudiants pour financer de tels cours, alors que la moyenne à l'UQAR est de 1 professeur par 29 étudiants. L'UQAR a tenté d'en arriver à un compromis, mais la solution ne semble pas convenir à tous les intervenants. "Répondre aux critères fédéraux, avec des coûts de main-d'oeuvre plus élevés qu'ailleurs au Canada, fait en sorte que la formule n'est pas rentable pour l'Université", a expliqué le recteur. "Et il n'est pas question de piger dans nos ressources normales pour financer l'École d'été."

● Selon le recteur Guy Massicotte, les étudiants universitaires du Québec ont "gagné" à court terme la bataille contre l'augmentation des prêts et bourses. Cependant, dans une perspective à plus long terme, ils ont raté une belle occasion d'obtenir des services universitaires de meilleure qualité, par une contribution financière un peu plus grande de leur part.

● La Commission de vie étudiante, qui regroupe des représentants étudiants, a présenté trois recommandations au Conseil d'administration de l'UQAR. L'une demande à l'Université d'intervenir dans le dossier de l'amélioration du transport en commun à Rimouski. La deuxième revendique l'amélioration du stationnement ouest. La troisième réclame une modification du règlement sur la composition de la CVE, afin que tous les organismes étudiants de l'Université puissent y avoir une voix.

A tous les membres syndiqués
de l'UQAR

Super
Gala
de Noël

Le Comité organisateur vous invite au SUPER GALA DE NOËL, jeudi, le 11 décembre 1986. C'est avec délice que nous vous offrons une mirobolante dégustation "Vins & Fromages" (4 services). Ce n'est pas tout... Le groupe "KADANSE" (19 musiciens) vous séduira pour la soirée "Ballroom". C'est à voir, à entendre et à vous faire virevolter. La date limite pour l'achat de votre billet (15 \$) est vendredi, le 5 décembre. On vous attend!

Opinion

La douance: une réflexion qui est loin d'être terminée

Sans avoir nécessairement fait le tour de la question, je me permets de vous livrer spontanément quelques réflexions et surtout quelques interrogations suite à la lecture de l'article "Faire pousser des talents", paru dans l'UQAR-Information du lundi 24 novembre dernier. Au Ministère de l'éducation comme dans plusieurs commissions scolaires, présentement, on entend de plus en plus parler de la clientèle douée pour laquelle il faudrait absolument faire quelque chose, à ce qu'on dit.

Lorsqu'on emploie le qualificatif d'enfants doués, ou talentueux, il me vient tout de suite à l'esprit la question suivante: "Existe-t-il donc des enfants qui ne sont pas doués? Ou, au contraire, tous les enfants ne sont-ils pas doués, à leur manière, à leur rythme et selon leur potentiel? Devra-t-on encore s'engager dans les éternelles classifications, étiquetages, catégorisations, sur cette épineuse question de la douance qui revient à la mode? Lorsqu'on prétend qu'en vertu du principe de l'égalité des chances, on devrait accorder des services spéciaux à la clientèle dite "douée" puisqu'on en accorde à la clientèle dite "non-douée" ou "en difficulté d'apprentissage", je ne peux m'empêcher de constater que les prémisses de départ sont assez différentes. Dans le dernier cas, on cherche à diagnostiquer où sont les faiblesses de l'enfant, c'est-à-dire là où il n'est pas bon; tandis que dans le premier cas, on veut faire ressortir ses talents, c'est-à-dire là où il est le meilleur, le plus doué, le plus "fin". Il me semble que la prophétie créatrice (ou l'effet pygmalion) n'a pas beaucoup de chance de se réaliser de la même manière! Quel enfant ne se sentirait pas valorisé devant l'intérêt porté à ses talents particuliers? La tâche de l'école n'est-elle pas justement de permettre à toutes et à tous un épanouissement global de ses talents?

Ne faut-il pas demander pour toutes et pour tous l'accès à des ressources nombreuses et variées, à un environnement riche et stimulant? Qui est inadapté-e? L'enfant ou l'école? Ne s'agit-il pas souvent d'une question de rythme dans l'apprentissage? Pourquoi, dans la structure actuelle, un enfant plus rapide ne peut-il pas passer de la 1ère à la 2e année en janvier ou février, par exemple? Si on veut vraiment parler de l'égalité des chances, qu'on aille voir tout ce qu'il y aurait à faire dans le domaine de la petite enfance (0-6 ans) là où tout se joue, semble-t-il, et là où le manque de stimulations multisensorielles adéquates, accompagné de carences de toutes sortes, risque d'handicaper l'enfant pour ses années à venir.

Personne ne peut nier qu'il existe des différences entre les enfants. Pourquoi ces différences deviendraient-elles des déficiences? Est-on plus, ou moins, ou différemment intelligent? Et au fait, qu'est-ce que c'est, l'intelligence? Et le fameux quotient intellectuel? Et par-dessus tout, comment développer la confiance de l'enfant en ses propres capacités?

Je suis pour la douance... A condition qu'elle soit accessible à tous les enfants!

Solange Côté
Chargée de cours
Sciences de l'éducation

En bref

Attention: Toutes les personnes qui ont emprunté des documents audiovisuels sont priées de les rapporter à l'audiovidéothèque avant le 19 décembre prochain.

Jean-François Turcotte, étudiant à l'UQAR en administration, est décédé dans un accident de la circulation dernièrement. Nous offrons nos sympathies à la famille.

Quelle est la qualité la plus importante chez un professeur "compétent"? Un sondage sur cette question, effectué à l'Université du Québec à Trois-Rivières, auprès d'étudiants et de professeurs, indique que la "connaissance de la matière enseignée" arrive au premier rang.

Madame Jeanne Blackburn, députée à l'Assemblée nationale et représentante de l'Opposition en matière d'éducation, était de passage à l'UQAR, le vendredi 21 novembre. Elle a rencontré la direction de l'Université ainsi que

des représentants des professeurs, des chargés de cours et des étudiants. Elle a pu de cette façon obtenir un aperçu détaillé des problèmes et préoccupations propres aux différents groupes de la communauté universitaire rimouskoise.

L'UQAR est maintenant admise à la Canadian Association of Graduate Schools. Cette association regroupe des universités qui dispensent des maîtrises et des doctorats. Le 6 novembre dernier, l'exécutif de la CAGS a décidé d'admettre notre Université, sur la foi des documents présentant les programmes d'études avancées de l'UQAR. Le représentant de l'UQAR à cet organisme, Serge A. Thériault (doyen des études avancées et de la recherche), considère que "la participation à cet organisme permet une réflexion commune entre universités sur les enjeux et problèmes des études avancées". On y parle de subventionnement, de l'encadrement des étudiants, de l'accréditation des professeurs, etc. Dans le réseau de l'Université du Québec, seuls l'UQAM et l'UQAR sont membres de cet organisme présentement. Cette année, l'Université McGill assume la présidence de la CAGS.

C O M M U N I Q U É

Le présent communiqué vise à informer la communauté universitaire sur l'état des négociations.

1) **Chargés de cours**

Les chargés de cours ont déposé la dernière partie de leurs demandes le 25 septembre 1986. La partie patronale a déposé ses offres le 23 octobre 1986.

Depuis le dépôt patronal, les parties se sont rencontrées à quelques reprises. La prochaine rencontre est prévue pour le 3 décembre 1986. Certaines clauses ont été paraphées et plus particulièrement l'article 2 "Dispositions générales" et l'article 5 "Régime syndical".

Rappelons que la partie patronale poursuit les objectifs suivants: assurer un enseignement de qualité, utiliser de façon maximale les ressources régionales, rationaliser les coûts afférents et assurer finalement une gestion efficace de la convention collective.

Les demandes des chargés de cours portent principalement sur le statut de chargé de cours à l'UQAR, l'attribution des charges de cours par l'ancienneté seulement et prioritairement aux chargés de cours sans emploi, l'amélioration du programme de perfectionnement des chargés de cours, un plancher d'emploi, un régime de retraite, l'amélioration du plan d'assurances collectives et, finalement, le traitement.

2) **Professeurs**

Depuis le dépôt des offres patronales, les parties se sont rencontrées à quelques reprises. Lors de ces rencontres, il y a eu accord de principe sur certaines clauses.

Les deux parties se sont entendues pour se rencontrer sous peu pour poursuivre les discussions.

3) **Personnel non-enseignant**

La partie syndicale a déposé la majeure partie de ses demandes le 18 novembre 1986.

BUREAU DU RECTEUR

Le 26 novembre 1986

Album souvenir 1985-1986

Ca y est. L'album souvenir des étudiants de l'UQAR, pour l'année 1985-1986, vient de paraître. On y retrouve plusieurs photos de groupes d'étudiants par module, des textes d'accompagnement et des informations sur les services et organismes étudiants. On y voit aussi des photographies qui montrent, de façon humoristique, les

événements qui ont "marqué" la vie universitaire durant l'année: les travaux ardu, les réjouissants partys, une grève étudiante, etc.

Cette publication est une première. Quelques modules seulement ont l'habitude de publier annuellement un Cahier des finissants. C'est la première fois cependant

que l'ensemble des modules, les petits comme les gros, collaborent à la réalisation d'un numéro qui concerne tous les étudiants.

L'équipe qui a dirigé cette opération était composé de: Claudie Canuel (développement régional), Claude Belzile (sociologie-éducation), Manon Michaud (maths-info.), Bruno Bernier (sociologie), Joël Harrisson (administration) et Alan Wright (doyen adjoint à l'UQAR). N'apparaissent pas sur la photo: Michel L'Ecuyer et Josée Houde.



L'Album est en vente à la Coop étudiante de l'UQAR, au prix de 5 \$. Déjà, plusieurs exemplaires avaient été réservés avant même la parution. En tout, 500 exemplaires ont été imprimés. Les responsables remercient les commanditaires qui ont contribué à la réalisation de ce travail et souhaitent qu'un nouveau comité prenne à sa charge la réalisation de l'Album souvenir pour l'année 1986-1987.

Galerie UQAR

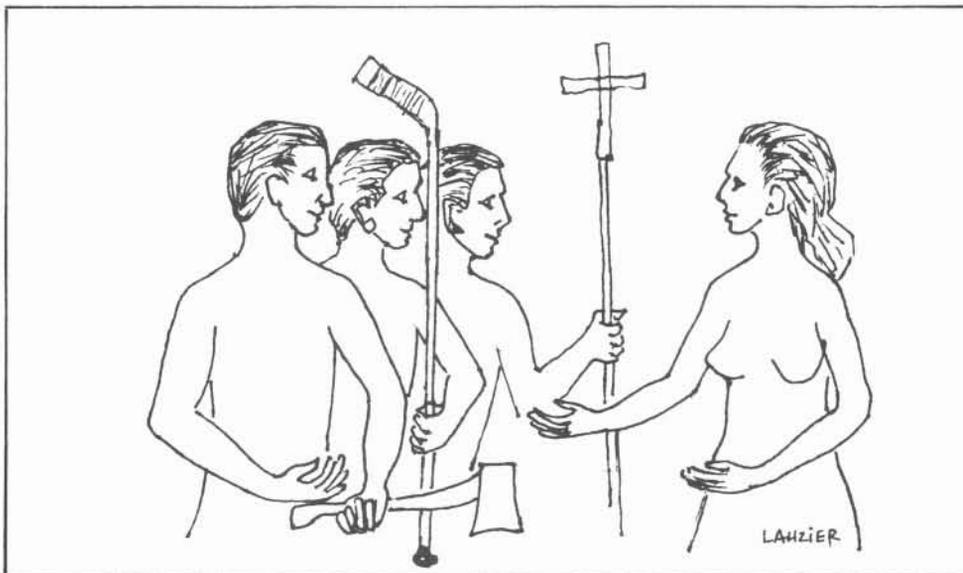
Albert Lauzier

Du 3 au 19 décembre, la Galerie UQAR met en vedette l'artiste Albert Lauzier, de Rimouski.

L'exposition présente des personnages travaillés sur plâtre acrylique.

Monsieur Lauzier peint depuis qu'il est adolescent. Ses oeuvres ont déjà été exposées cette année à la Galerie Basque et à la Galerie d'art contemporain de Montréal. Une de ses toiles a déjà été affichée au pavillon du Québec, lors de l'exposition universelle d'Osaka, au Japon, en 1969. Il fait de la peinture et de la sculpture.

La Galerie est ouverte tous les jours, de 13 h 30 à 16 h 30. Le vernissage aura lieu sur la mezzanine, en face de la Galerie, le mercredi 3 décembre, à 17 heures. Bienvenue à tous!



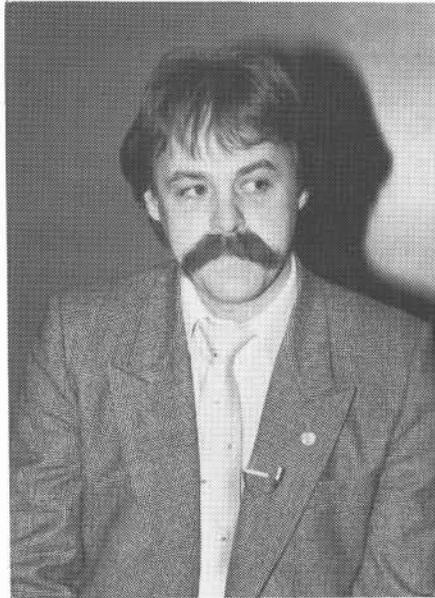
Le député Henri Paradis

Le 21 novembre dernier, à l'UQAR, le député libéral de Matapédia, Henri Paradis présentait une conférence intitulée "Les orientations du gouvernement québécois en matière de développement régional". Le député a présenté sa perception du développement régional. Selon lui, les interventions gouvernementales visent à atténuer les disparités et à assurer une meilleure équité, notamment par des mesures de compensations économiques. Il prône la décentralisation. Celle-ci pourrait même s'effectuer au plan de la recherche en haute-technologie: le CRIQ pourrait avoir des laboratoires régionaux (à l'UQAR?). Il faut aussi viser une plus grande transformation de nos ressources en région (pêche - forêt ...).

Le gouvernement libéral a reconnu, a-t-il expliqué, les régions périphériques. Il a posé des gestes concrets:

- abolition de la surtaxe sur l'essence (une économie de 2,7 millions dans le comté de Matapédia);
- programme pour les nouvelles entreprises qui s'établissent en région (pas de taxe de capital, pas d'impôt);
- mise en place d'un régime d'épargne-action (REA régional) pour attirer les entreprises.

Éventuellement, il y aura la signature d'ententes-cadre de développement économique avec les régions. Les sommets économiques



régionaux identifieront les priorités qui auront été discutées à l'échelle des MRC. Le comité d'orientation régional préparera et assumera le suivi des sommets économiques. Est-ce que ce rôle sera confié au Conseil régional de développement comme le souhaitent les dirigeants de cet organisme? C'est à voir. La décision ministérielle n'est pas prise à ce niveau. Le député Paradis a affirmé qu'il faut clarifier le rôle des intervenants gouvernementaux comme l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Le fonds de développement régional est nettement insuffisant. L'État se doit d'intervenir minimalement. Pour trouver les sommes nécessaires, le gouvernement libéral privatise des sociétés d'État. Selon le député, il y a une relève qui

prend la place laissée vacante par l'État (il cite Lemaire de Casca-des et Péladeau de Québecor).

Lors de la période de questions, les participant-e-s ont interrogé le député sur le rôle de certains intervenants comme le CRD, l'OPDQ et les Coopératives de développement régional. Ces organismes ont développé une expertise intéressante, au dire du député. D'autres intervenants ont souligné que les programmes gouvernementaux sont souvent mal ajustés aux besoins des régionaux, surtout en milieu rural. "Est-il opportun d'axer la politique de développement régional sur l'entrepreneurs-hip?", demande un auditeur. "Le développement, c'est l'affaire de tous, rétorque Henri Paradis. L'Université et les Cégeps ont une vocation importante. Il faudrait leur assurer un financement plus adéquat en fonction de l'immensité du territoire."

Pour terminer, un participant s'est mis à rêver d'un pouvoir régional... Est-il pensable d'envisager des pouvoirs fiscaux et politiques équivalents aux conseils régionaux français? Henri Paradis affirme que le Comité ministériel de l'aménagement et du développement régional y a déjà rêvé lui aussi... On analyse présentement les expériences mises en place dans d'autres pays européens. Les rêves deviendront-ils réalité?

Jean Larrivée
GRIDEQ

AIESEC

Il y aura une réunion spéciale pour les élections du nouvel exécutif. Quand? Le mercredi 3 décembre, à 11 h 30. Où? Au local C-410. La participation de chaque membre est importante.

Viens faire connaître ta décision pour le nouvel exécutif.

On t'attend.

Aiesec'ment vôtre.

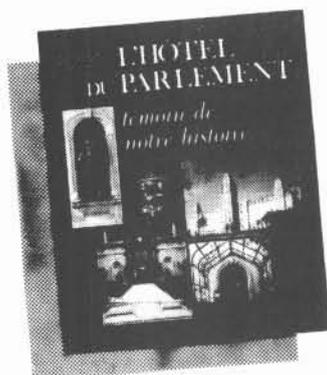
En bref

Le Syndicat des chargé-e-s de cours de l'Université du Québec à Rimouski a rencontré, le 21 novembre, le président du groupe ministériel de l'Est-du-Québec à l'Assemblée Nationale, monsieur Henri Paradis, député de Matapédia. La rencontre avait pour but de sensibiliser les députés de la région à la situation des chargé-e-s de cours de l'UQAR et à leurs reven-

dications par rapport au renouvellement de leur convention collective. On a tout particulièrement attiré l'attention de monsieur Paradis sur la contribution des chargé-e-s de cours au rayonnement régional de l'UQAR; en effet, la majorité des cours offerts par l'UQAR en dehors du campus de Rimouski sont dispensés par des chargé-e-s de cours.

UN LIVRE CADEAU

ça m'intéresse!



L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire

Un superbe volume qui retrace, de façon vivante et souvent même amusante, l'histoire politique et architecturale du premier site historique national du Québec: l'Hôtel du Parlement.

Assemblée nationale
1986, 204 pages
EOQ 15858-4 **34,95 \$**

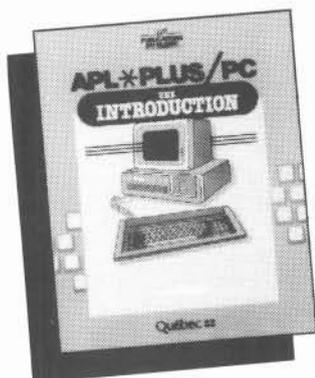
Également disponible en anglais
Québec's Parliament Building:
Witness to History
EOQ 23170-4



Vivre de la musique

Votre passion c'est la musique... quoi de mieux que de pouvoir vivre de ce qui vous passionne. Mais attention! Sachez ce qui vous attend, connaissez l'industrie, connaissez vos droits, occupez-vous de vos affaires!

Ministère des Affaires culturelles
1986, 52 pages
EOQ 22502-9 **3,95 \$**



APL*PLUS/PC Une introduction

Enfin! Un ouvrage qui propose, de façon pratique et concrète, à l'aide d'exercices puisant autant dans les jeux que dans la programmation commerciale, une initiation méthodique à la programmation avec APL.

Ministère des Communications
1986, 296 pages et
une disquette d'accompagnement
EOQ 23007-8 **26,95 \$**

En vente dans nos librairies,
chez nos concessionnaires,
par commande postale et
chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5



Québec 

Centraide

Grâce à la collaboration d'un grand nombre d'employé-e-s de l'Université, ainsi que de celle des organismes étudiants, la campagne de Centraide sur le campus a connu un succès remarquable. Nous avons recueilli 6904 \$, ce qui constitue un dépassement de notre objectif de 6550 \$. Il est à noter que cet objectif représentait une augmentation de 15% par rapport au montant recueilli en 1985. Il y a donc tout lieu de se réjouir de notre contribution.

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à cette campagne de souscription.

Guy Massicotte
Recteur

GUERRIÈRE DE L'ÉMERGENCE

comptable en management accréditée



Un combat serré se livre sur tous les terrains économiques. L'entreprise exige maintenant des stratèges fonceurs. Des conquérantes. Nous recherchons les meilleures. Seulement les meilleures.

Renseignez-vous auprès de:

La Corporation professionnelle des C.M.A.
555, boul. Dorchester Ouest
Bureau 724
Montréal (Québec)
H2Z 1B1
(514) 875-8621

CMA

Association des diplômés de l'UQAR

L'Association des diplômés de l'UQAR a un nouveau Conseil d'administration, formé de: Linda Jones (administration 1976), Jacques Lavoie (sciences religieuses 1986), Jocelyne Pellerin (biologie 1977), Jean-Guy Pigeon (développement régional 1983), Serge Pineault (administration 1974), Jean-Nil Thériault (administration 1973), Jacques Tremblay (administration 1979 et éducation) et Pierre Tremblay (communications 1982). Ce nouveau Conseil aura bientôt à élire ses officiers.



Environ 25 personnes se sont déplacées pour assister à l'Assemblée générale, qui a eu lieu le 22 novembre dernier.

Le président sortant, Antonio Lechasseur, qui a fourni beaucoup d'énergie depuis trois ans pour bien faire démarrer l'Association, a présenté le rapport des activités réalisées au cours de la dernière année.

Ainsi, trois comités permanents ont été créés, pour répondre aux priorités de développement de l'Association. Le premier comité est chargé d'une responsabilité vitale: le recrutement des membres et le financement des activités annuelles. Le second voit à structurer et administrer les divers services que les membres voudront se donner. Enfin, le troisième comité est un forum de réflexion dont l'objectif est de penser l'avenir, c'est-à-dire planifier le développement de l'Association.

Au niveau du recrutement, une stratégie a été imaginée pour sensibiliser les cohortes de finissants à l'existence de l'Association et pour développer le recrutement. L'ADUQAR a expédié dernièrement plus de 800 avis de renouvellement de cotisation.

Quelques-uns des membres du Conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'UQAR: Jacques Tremblay, Serge Pineault, Jacques Lavoie, Linda Jones, Jean-Guy Pigeon et Jocelyne Pellerin.

Parmi les projets accomplis durant l'année, il faut signaler la création d'une bourse d'études annuelle de 500 \$ remise à un étudiant aux études supérieures (c'est un étudiant à la maîtrise en études littéraires qui recevra la bourse cette année), la réalisation d'un fichier des membres et la présentation d'un mémoire à la Commission parlementaire sur l'éducation. L'Association a également négocié, avec le Service des activités physiques et sportives de l'UQAR, une entente pour que les membres de l'Association puissent bénéficier d'un rabais à l'achat de la carte de membre du SAPS.

Parmi les projets qu'elle veut développer, l'Association souhaite mettre l'accent sur une publication périodique. Celle-ci mettrait davantage en contact les diplômés de l'Université et leur ferait connaître les projets et réalisations de l'Association et de l'Université. En fait, le bul-

letin actuel, Souvenance, pourrait être transformé en une véritable revue trimestrielle.

Le rapport annuel de l'Association précise que "Le défi le plus important, c'est l'implication des diplômés eux-mêmes dans les diverses instances de leur association. (...) L'avenir passe aussi par la capacité que nous aurons à nous doter dans les prochaines années de ressources salariées. Même bien encadré, le bénévolat des membres ne pourra à lui seul assurer le développement et l'évolution constante de l'Association". Un secrétariat à temps partiel est envisagé.

Le rapport financier de l'Association indique, au 31 août 1986, que l'avoir des membres dépassait les 3000 \$.

UQAR-information

hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

300, av. des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1

Publié par le Service de l'information - Local D-402.5 - Tél.: 724-1426

ISSN 0711-2254
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec